



## **Avis A.1266**

**SUR LA REFORME DU CENTRE POUR ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ DE  
WALLONIE (CEd-W) - *COMPLÉMENT À L'AVIS A.1258 ADOPTÉ PAR LE  
BUREAU DU CESW LE 14 DÉCEMBRE 2015***

**ADOPTÉ PAR LE BUREAU DU CESW LE 25 JANVIER 2016**

2016/A.1266

Les interlocuteurs sociaux constatent que le mécanisme envisagé dans le cadre de la révision du CEd-W s'adresse principalement aux indépendants et aux TPE. Ils demandent au Gouvernement wallon de mettre en œuvre le même genre de dispositif (d'assistance, d'accompagnement, d'intervention, ...) à destination des PME, qui serait localisé à la SOGEPA, institution qui bénéficie d'une longue expérience en matière d'interventions au profit des entreprises en difficulté.

\*\*\*\*\*